

L'insertion sociale et professionnelle au cœur de la collaboration interinstitutionnelle (CII)

Présentation du dispositif
d'insertion neuchâtelois

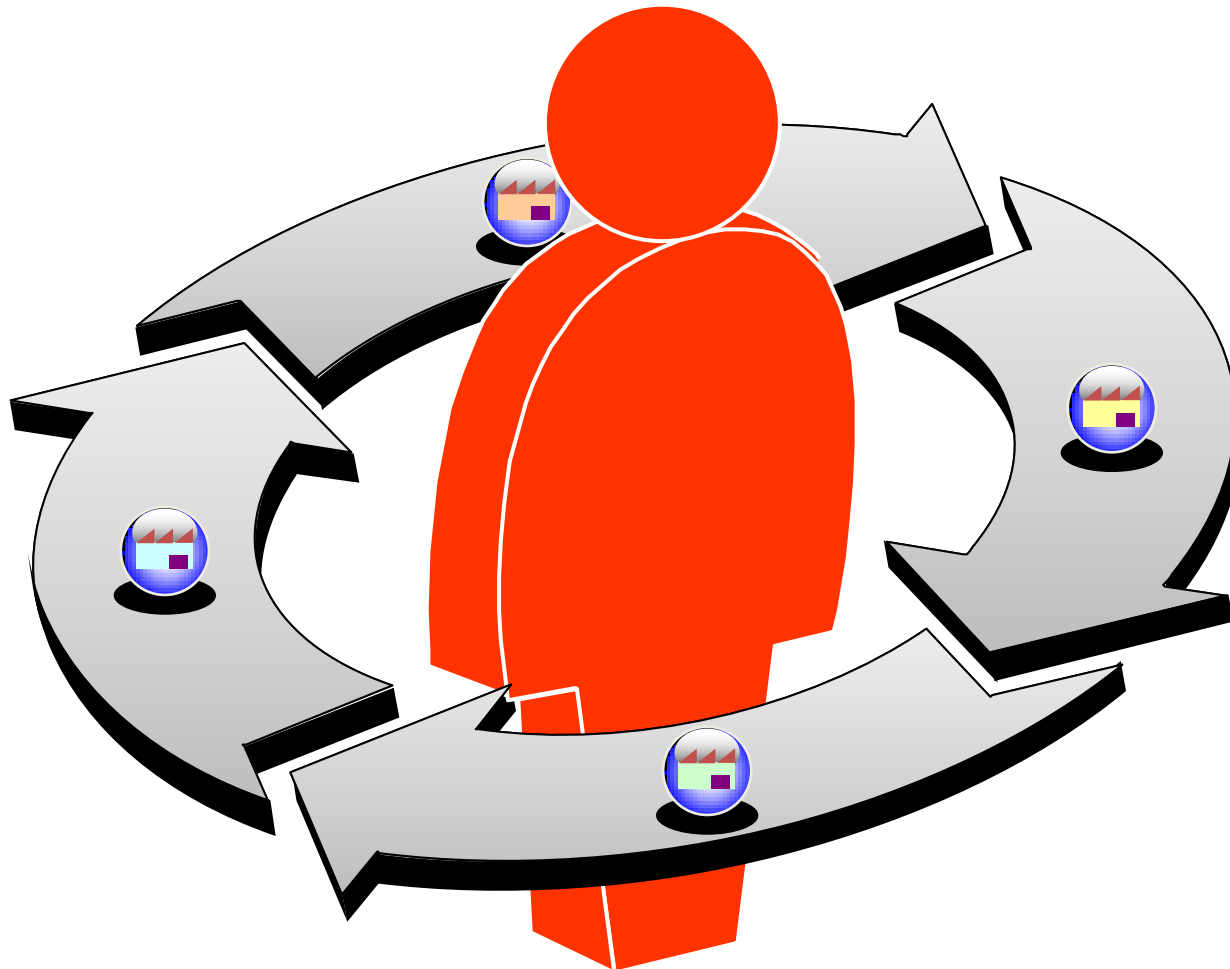
Contenu de la présentation

- Pourquoi la CII?
- Qu'est-ce que la CII?
- Objectifs de la CII
- Impact et réalisations de la CII
- Qui contacter?
- Perspectives et conclusions

Pourquoi la CII?

- 2 départements / 5 entités s'occupent d'insertion socio-professionnelle
- Ces secteurs poursuivent un même objectif → Accompagnement de l'utilisateur en vue de sa ré-insertion
- Des interlocuteurs communs
- Mais législations, financements et conditions-cadres différents

Eviter l'effet „tourniquet“ dont sont victimes certaines personnes



Nécessité de dialoguer

- Des problématiques distinctes
 - ➔ Des réponses différentes à fournir
- Des problématiques multiples et complexes à solutionner ensemble
 - ➔ Des savoir-faire complémentaires
 - ➔ Besoin de coordination

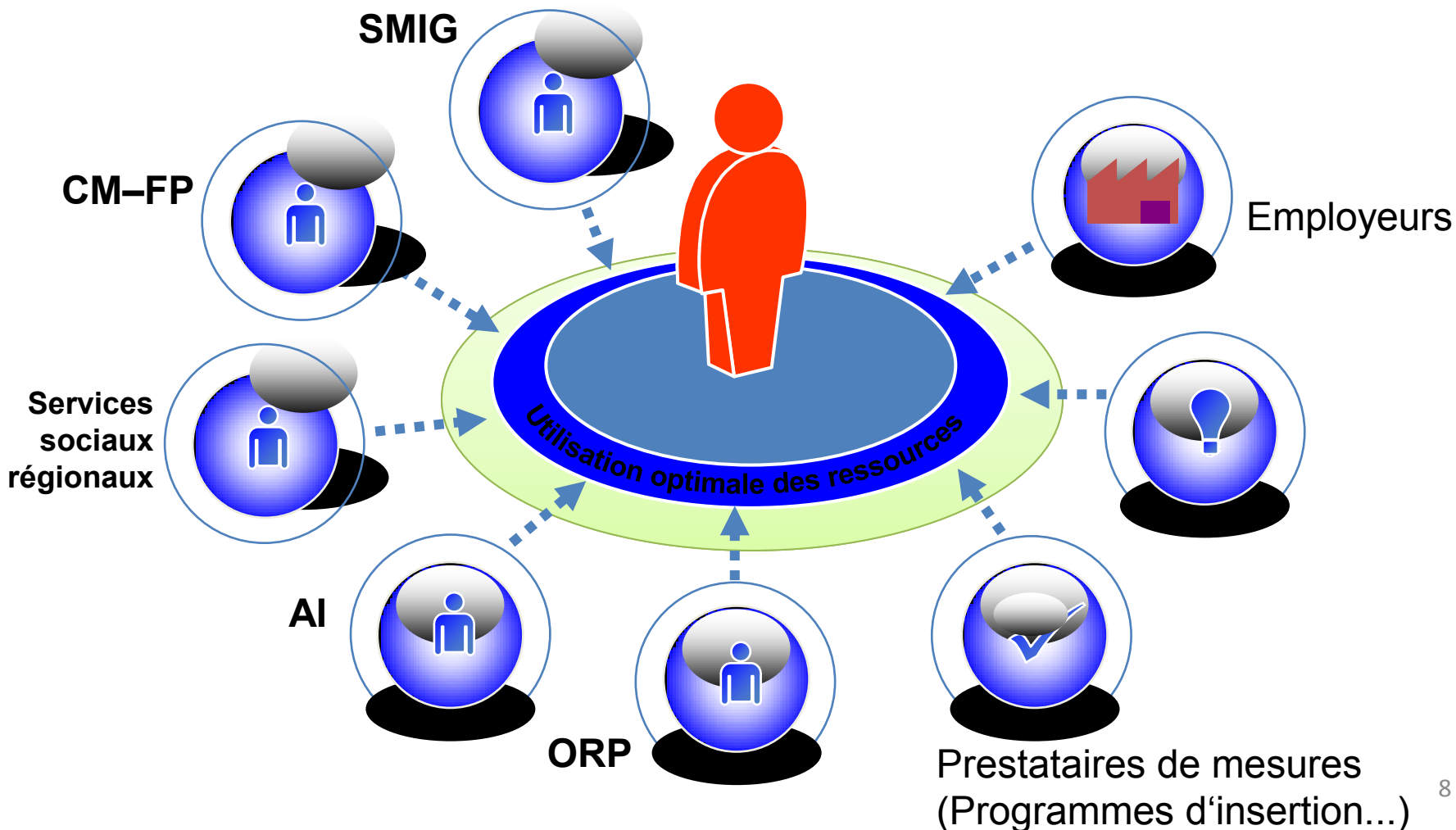
Qu'est-ce que la CII? (I)

- Ensemble de stratégies et d'outils communs, partagés par :
 - l'aide sociale
 - l'assurance-chômage
 - l'assurance-invalidité
 - la formation professionnelle
 - et le secteur des migrationsdestinés à coordonner les actions

Qu'est-ce que la CII? (II)

- En d'autres termes, la CII n'est ni une nouvelle prestation, ni une mesure, ni une nouvelle procédure légale, mais c'est ...
... un instrument de travail pour améliorer l'insertion

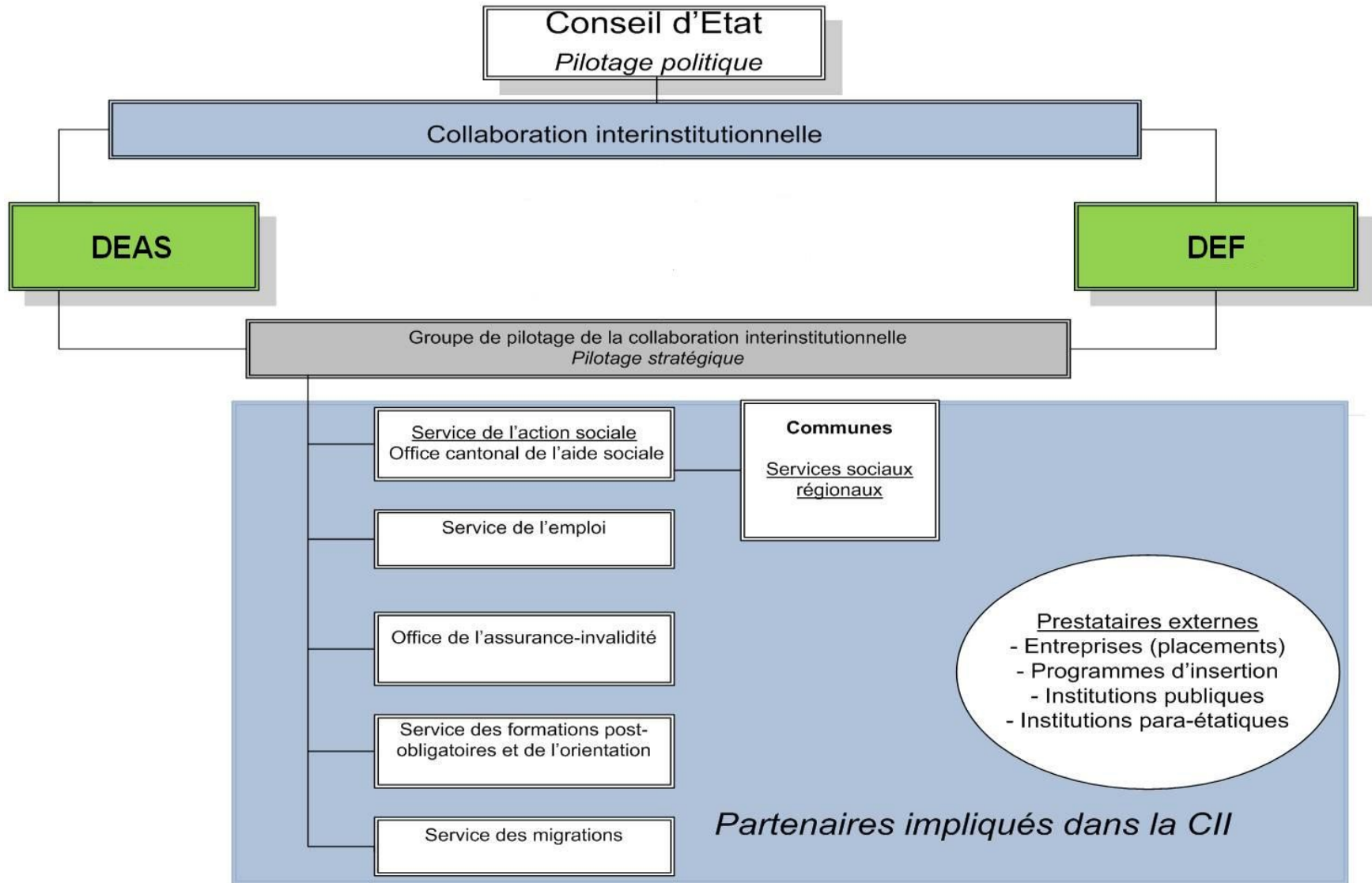
La CII relie des ressources



Objectifs de la CII

- Éviter le cloisonnement (effet tourniquet) dans la prise en charge des usagers
- Faciliter les démarches pour l'utilisateur
- Réduire la durée d'intervention des différents partenaires en coordonnant les interventions des ressources CII
- Tendre vers la réinsertion socio-professionnelle durable des bénéficiaires
- Créer de meilleures synergies et mettre à profit les différentes compétences

Structure organisationnelle CII



Composition du GP CII

- Daniel **Schouwey**, chef du service de l'action sociale, *Président*
- Sandra **Zumsteg**, cheffe du service de l'emploi
- Pierre-Alain **Borel**, chef de l'office de logistique des mesures du marché du travail (MMT) du service de l'emploi
- Laurent **Duding**, collaborateur scientifique aux services de l'action sociale et de l'emploi, *secrétaire*
- Raffaele **Fasano**, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
- Laurent **Feuz**, chef du service des formations post-obligatoires et de l'orientation
- Fabio **Fierloni**, directeur de l'office de l'assurance-invalidité
- Serge **Gamma**, chef du service des migrations
- Christel **Bornand**, responsable du case management au service des formations post-obligatoires et de l'orientation

Ce que la CII a réalisé (I)

- Coordination des 17 programmes d'insertion (dont 7 mixtes) (dès 2003)
- Harmonisation du financement des programmes et de la rémunération des participants (dès 2003)
- Un seul service de référence pour les programmes mixtes (dès 2007)

Ce que la CII a réalisé (II)

- **Projet Jeunes (2007-2009)**
- **Projet-pilote MAMAC (2008-2010)**

Ce que la CII réalise (2009-2013)

- Mise en place du dispositif du Case Management de la Formation Professionnelle (CM-FP)
- Suites à donner à l'expérience-pilote MAMAC
- Recensement et analyse des mesures existantes

Case Management de la Formation Professionnelle (CM-FP)

- Pour les jeunes de moins de 30 ans sans projet professionnel
 - Un accompagnement individualisé
 - Un suivi et soutien dans les recherches de place d'apprentissage
 - Une aide à la définition d'un projet professionnel
 - Une mise à niveau scolaire
 - Une aide à la gestion administrative et au désendettement
- ✓ Case Management FP 📞 032 889 79 45

Réseau CII neuchâtelois (Projet post-MAMAC)

- Poursuivre l'expérience menée avec La Chaux-de-Fonds
- Élargir l'expérience à 2 autres services sociaux régionaux
- Processus systematique de détection et de prise en charge des cas communs entre l'AI, AC et AS

Où s'adresser en tant qu'utilisateur?

- Vous êtes à la recherche d'un emploi
➔ **L'ORP**, votre partenaire emploi
- Vous souffrez d'un problème de santé
➔ **L'AI**, votre répondant pour une évaluation médico-professionnelle et des mesures de retour à l'emploi ou la compensation financière d'une incapacité de gain permanente ou de longue durée
- Vous souhaitez développer un projet d'insertion socio-professionnel
➔ le **service social de votre région**, votre contact pour un appui personnel et financier
- Vous êtes réfugié statutaire
➔ Le **service des migrations**, votre adresse pour un encadrement personnel (aide matérielle et sanitaire, programmes d'insertion)

Où s'adresser en tant qu'entreprise?

- **Vous souhaitez proposer une place de stage, de formation ou d'emploi? Ou vous souhaitez connaître les prestations proposées?**

Vos contacts:

- ✓ ORP 📞 032 889 78 05
- ✓ OAI ✉️ office.ai@ne.oai.ch
- ✓ Case Management FP 📞 032 889 79 45
- ✓ Action sociale ✉️ odas.insertion@ne.ch
- ✓ Migrations 📞 032 889 63 10

Perspectives et conclusions

- Le dispositif cantonal d'insertion doit (encore) gagner en cohérence
- La CII doit devenir un réflexe commun pour les acteurs de l'insertion
- Une culture de la CII à formaliser dans les équipes
- L'insertion passe notamment par un partenariat renforcé avec les entreprises